

Au moment où la locomotive se mit en marche trois hourrahs enthousiastes retentirent, tandis que Son Excellence debout sur la plate-forme de son char privé saluait la foule.

*Note des CLOCHES:* Ce compte-rendu réduit à néant l'accusation perfide lancée par le correspondant anonyme du *Free Press*. Il est également faux que S. G. Mgr l'Archevêque "se soit sauvée à Qu'Appelle, Sask." Et la preuve la voici tirée du *Manitoba* du 16 juin 1897:

"Demain, Mgr Legal, o. m. i., sera consacré évêque à Saint-Albert, Alta. Mgr Pascal ne sera pas présent à la cérémonie. Il a dû partir pour le Cumberland. Si Mgr l'Archevêque n'était pas parti vendredi passé, le sacre n'aurait pas pu avoir lieu. On sait, en effet, que sans une permission spéciale du Pape, il faut au moins trois évêques pour faire une consécration épiscopale. Et à Saint-Albert ils ne seront que trois: Mgr Langevin, Mgr Grandin et Mgr Durieu."

S. G. Mgr l'Archevêque, comme on le voit, ne s'était pas sauvée à Qu'Appelle, Sask., et c'est sous le coup d'une impérieuse nécessité, parfaitement connue et comprise par Son Excellence le Délégué Apostolique, qu'Elle avait laissé Saint-Boniface avant le départ de Winnipeg du Représentant du Saint-Père. Les fêtes religieuses étaient alors terminées et Son Excellence, qui, dès son arrivée, avait logé à l'hôtel *Manitoba*, à Winnipeg, n'était pas l'hôte de S. G. Mgr l'Archevêque. Avant son départ pour Saint-Albert Monseigneur avait fait prévenir Son Excellence par son secrétaire et Son Excellence, approuvant absolument ce voyage dans les circonstances, envoya à son tour son secrétaire porter ses adieux à Sa Grandeur.

Pour compléter cet épisode du sacre de Mgr Legal, nous reproduisons les lignes suivantes du *Manitoba* du 23 juin 1897:

"Le sacre de Mgr Légal, o. m. i., a été très solennel. La veille, par un hasard tout providentiel, Mgr. Clut, o. m. i., arrivait d'Arthabaska ne se doutant aucunement que le lendemain un de ses frères en religion serait sacré évêque. Le nouvel élu était assisté par Mgr Durieu, o. m. i., évêque de Westminster et par Mgr Clut o. m. i., évêque d'Arindèle.

Mgr Grandin, o. m. i., évêque de Saint-Albert, était le prélat consécrateur.

Mgr Langevin, o. m. i., archevêque de Saint-Boniface, assistait paré au trône."

